

Frais de déplacement hors Québec

Paragraphe 18 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels Divulgation des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier: 2022-2023

Trimestre : Juillet - Septembre

Informations complémentaires :

Aucune dépense en déplacement hors Québec pour ce trimestre.